

Mise en ligne : 23 janvier 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES TABACS ET OLÉAGINEUX DE MADAGASCAR (DOMAINES P. PINEL)(SOTOMA), Tananarive



Coll. Jacques Bobée

SOTOMA

SOCIÉTÉ DES TABACS ET OLÉAGINEUX DE MADAGASCAR

(Domaines P. Pinel)

Société anonyme au capital de 40.000.000 de francs C.F.A.
divisé en 400.000 actions de 100 francs C.F.A., entièrement libérées

Statuts déposés en l'étude de M^e de Guiran, notaire à Tananarive

Siège social à Tananarive, rue Radama-Isoraka

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*
du 1^{er} octobre 1949

PART DE FONDATEUR AU PORTEUR

Un administrateur : Ph. Mallet
Un administrateur : André Lemaire.

Fortin Nevers

AEC 1951/733 — Société des tabacs et oléagineux de Madagascar (Domaines P. Pinel), SOTOMA,

rue Radama, Isoraka-TANANARIVE.

Correspondants en France : Mallet frères et Cie, 37, rue d'Anjou, PAINS (8^e).

Capital. — Société anon., 22 octobre 1947, 40 millions de fr. C. F. A. en 400.000 act. de 100 fr. C. F. A. dont 140.000 d'apport. — Parts de f. : 20.000.

Dividendes. — 1947/48, a. 40 fr. C. F. A., P. 150 fr. C. F. A. ; 1948/49, a. 40 fr. C. F. A., p. 150 fr. C. F. A.

Objet. — Culture et vente du tabac (production 1947/48 : 184 tonnes), du riz, de tous oléagineux.

Exp. — Tabac, huile d'aleurite.

Conseil. — MM. André Lemaire [viticulteur à Androhibe (Tananarive)], présid.-dir. gén. ; Philippe Mallet, Thierry Mallet, et Henri Lelièvre [Rochefortaise], admin.
